



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mise en œuvre du dispositif d'aide au logement des moins de 25 ans

Question écrite n° 40402

Texte de la question

M. Dominique Potier interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement, sur la mise en œuvre du dispositif d'aide au logement des moins de 25 ans décidé le 18 février 2021. En mai 2021, une enquête commandée auprès de l'institut de sondage Ipsos réalisée en mars 2021 sur un échantillon de 1 000 personnes âgées de 18 à 25 ans révélait qu'un jeune sur deux avait rencontré des difficultés au cours de la dernière année pour payer les charges liées à son logement. Ce chiffre témoigne à lui seul de la nécessité des dispositifs d'aide au logement à destination des jeunes, à l'image de la subvention de 1 000 euros mise en place le 18 février 2021 pour accompagner les salariés de moins de 25 ans et les alternants dans l'installation de leur logement. Néanmoins, après quelques jours seulement, le nombre de dossiers enregistrés dans la plateforme a dépassé la limite de l'enveloppe financière consacrée à cette subvention. À ce jour, faute de moyens suffisants alloués au dispositif, il est donc impossible pour de nombreux jeunes de prétendre à cette aide, alors même qu'ils y seraient éligibles. C'est pourquoi il souhaite l'interroger pour savoir si une hausse des moyens consacrés à cette aide pourrait être envisagée afin que toutes les personnes éligibles puissent en bénéficier, indépendamment de leur ordre d'arrivée, comme c'est d'ordinaire le cas pour les aides et prestations sociales.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Potier](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40402

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : [Logement](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juillet 2021](#), page 5967

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)